



## COMITÉ DE PARENTS

### Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

### 22 novembre 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la bibliothèque de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien, sis au 1099, boulevard Hamel et via la visioconférence, ce 22<sup>e</sup> jour de novembre 2021, à 19 h.

#### Présences :

M <sup>mes</sup>	Janot Pagé Kroft Julie Genest Claudia Lacasse Geneviève Girard Nathalie Potvin Mélanie Sasseville Chantale Nadeau Sandra Dufour Carole Naud Carole Boentges	Polyvalente des Quatre-Vents Substitut – Polyvalente des Quatre-Vents Carrefour étudiant Sainte-Marie Polyvalente de Normandin et Notre-Dame-de-Lourdes Substitut – Notre-Dame École secondaire des Grandes-Rivières Substitut – Monseigneur Bluteau Hébert Sacré-Cœur–Sainte-Thérèse
M.	Jimmy Meunier	Jeanne-Mance–Pie XII

#### Visioconférence :

M <sup>mes</sup>	Audrey-Anne Grenon Karine Bouchard Sara Girard Marie-Claude Néron Annie-Pier Fortin Annie Girard Joannie Larouche Michelle Roy Mireille Tremblay	Substitut – Benoît-Duhamel Bon-Pasteur La Source–Les Prés-Verts Monseigneur Bluteau Jolivent–L'Arbrisseau Substitut – Sacré-Cœur–Sainte-Thérèse Sainte-Lucie Maria-Goretti Cité étudiante
------------------	--	---

#### Absences :

M <sup>mes</sup>	Marie-Pier Létourneau Danielle Tremblay	Notre-Dame-des-Ange–Saint-Louis-de-Gonzague Boisjoli–Des-Deux-Lacs
MM.	Charles Couture Marc Lemoine	De la Rivière Jean XXIII–Saint-Lucien

### 1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h et M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la présentation de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft :

CP-1246-11-21 il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ

### 3. Rencontre avec M. Patrice Boivin, directeur général du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

M. Patrice Boivin, directeur général du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, se présente aux membres du comité de parents en faisant un résumé de son parcours professionnel et en partageant ses expériences au sein du Centre de services scolaire. Il informe les membres de ses intentions comme directeur général et mentionne qu'il est présentement dans la préparation de la relance éducative suite à la pandémie. Il mentionne également qu'il essaie de trouver des solutions quant à la pénurie de main-d'œuvre et que des activités de sensibilisation ont été lancées afin de recruter du nouveau personnel.

M<sup>me</sup> Nathalie Potvin questionne par rapport au programme « Danse-étude ». Elle mentionne que plusieurs parents aimeraient que le transport pour le programme « Danse-étude » couvre le plus de territoire possible pour compléter les groupes. M. Patrice Boivin mentionne qu'il y aura des rencontres pour déterminer les coûts et les besoins quant au transport. Il mentionne que quelques étapes sont nécessaires afin de finaliser l'étude de tous les programmes, mais qu'il devrait être en mesure de donner plus d'information d'ici le mois de février. M<sup>me</sup> Claudia Lacasse demande si les élèves du secteur de Saint-Méthode pourraient y avoir accès. M. Patrice Boivin mentionne que le programme « Danse-étude » sera offert seulement aux élèves du secteur Normandin pour l'année 2022-2023. Pour les années subséquentes, une analyse sera faite par un comité formé afin d'étudier tous les scénarios possibles.

M<sup>me</sup> Claudia Lacasse demande si le fait d'affecter un enseignant suppléant dans une école précise pourrait être une solution pour la rétention du personnel. M. Boivin mentionne que c'est déjà sur la table, mais qu'il faut respecter la convention collective. Il mentionne que parmi les solutions pour la rétention du personnel, il y a le retour des retraités ainsi que les enseignants non légalement qualifiés. M<sup>me</sup> Carole Boentges mentionne qu'il n'est pas facile pour les enseignants non légalement qualifiés de recevoir une qualification légale même en ayant un baccalauréat ou une maîtrise. M. Patrice Boivin mentionne qu'il travaille présentement avec les universités et la FCSSQ afin de trouver des solutions pour l'obtention de la qualification légale, par exemple : maîtrise qualifiante ou certificat.

**4. Consultation sur la modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire – Invitée : M<sup>me</sup> Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications**

M<sup>me</sup> Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications, explique les modifications apportées à la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire.

M<sup>me</sup> Carole Boentges demande si notre politique est semblable à celle des autres centres de services scolaires. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que chaque politique représente la réalité de chaque centre de services scolaire et qu'aucune d'entre elles n'est semblable. La politique de notre centre de services scolaire a été composée de manière spécifique avec le plus de détails possible afin que la compréhension de celle-ci soit facile.

ATTENDU l'article 193, 6<sup>e</sup> alinéa de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU les modifications apportées à la politique;

En conséquence,

CP-1247-11-21 il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte le projet de modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire.

ADOPTÉ

**5. Consultation sur le projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 – Invitée : M<sup>me</sup> Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications**

M<sup>me</sup> Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications, fait part aux membres du comité de parents des modifications apportées au projet du plan triennal.

M<sup>me</sup> Mélanie Sasseville mentionne que la situation est problématique à l'école Notre-Dame puisque certains élèves y font de la récupération dans les corridors.

M<sup>me</sup> Chantale Nadeau mentionne qu'à l'école Sainte-Thérèse, il n'y a pas de mention « non applicable » pour les locaux. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que l'ajout sera fait au document.

ATTENDU l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 193, 2<sup>e</sup> alinéa de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;

En conséquence,

CP-1248-11-21 il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Claudia Lacasse et RÉSOLU à l'unanimité :

Que le projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

**6. Visite de M. Hervé Charbonneau de la Fédération des comités de parents du Québec pour la remise du prix *Distinctions Reconnaissance 2020-2021***

M. Hervé Charbonneau se présente aux membres du comité de parents et fait part de son parcours professionnel et de son implication auprès du comité de parents, du conseil des commissaires et de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Il explique aux membres le rôle de la FCPQ.

M. Hervey Charbonneau fait la lecture de la lettre de candidature de M. Jimmy Meunier, vice-président du comité de parents, pour le prix *Distinctions Reconnaissance 2020-2021*. Une planche à découper ainsi qu'un certificat lui sont remis afin de souligner son implication.

**7. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2021**

CP-1249-11-21 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Geneviève Girard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 18 octobre 2021 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉ

**7.1. Suivi au procès-verbal du 18 octobre 2021**

Il n'y a rien à signaler.

**8. Dépôt de la composition du comité de parents (mise à jour)**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft informe les membres que si la composition du comité de parents est à nouveau modifiée, le conseil d'établissement de l'école concernée devra aller en assemblée générale extraordinaire afin de faire approuver les modifications.

**9. Autorisation pour la transmission des numéros de téléphone aux membres du comité de parents**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft demande aux membres du comité de parents qui sont présents de signer l'autorisation pour la transmission de la liste des numéros de téléphone de tous les membres (représentants et substitués) afin de faciliter la communication en cas de besoin.

ATTENDU que les membres qui acceptent de transmettre leur numéro de téléphone ont signé l'autorisation;

En conséquence,

CP-1250-11-21 il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Claudia Lacasse et RÉSOLU à l'unanimité :

QU'une liste des numéros de téléphone soit transmise, par courriel, à chacun des membres du comité de parents;

QU'une autorisation soit demandée à chacun des représentants et substituts qui sont absents à la présente rencontre avant d'effectuer la transmission de leurs coordonnées téléphoniques.

ADOPTÉ

#### 10. Autorisation pour la transmission des adresses courriel à la Fédération des comités de parents du Québec

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft demande aux membres du comité de parents qui sont présents de signer l'autorisation pour la transmission des adresses électroniques de tous les membres (représentants et substituts) à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

ATTENDU que les membres qui acceptent que leur adresse électronique soit transmise à la FCPQ ont signé l'autorisation;

En conséquence,

CP-1251-11-21 il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Boentges et RÉSOLU à l'unanimité :

QU'une liste des adresses électroniques des membres du comité de parents soit transmise à la FCPQ;

QU'une autorisation soit demandée à chacun des représentants et substituts qui sont absents à la présente rencontre avant d'effectuer la transmission de leurs adresses électroniques.

ADOPTÉ

#### 11. Élections

##### 11.1. Représentant au comité consultatif de transport

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft propose M<sup>me</sup> Nathalie Potvin.

M<sup>me</sup> Nathalie Potvin accepte.

ATTENDU l'acceptation de M<sup>me</sup> Nathalie Potvin;

En conséquence,

CP-1252-11-21 il est proposé par M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M<sup>me</sup> Nathalie Potvin soit nommée représentante au comité consultatif de transport.

ADOPTÉ

**11.2. Poste au comité Parent veut savoir...! (1 poste)**

M. Jimmy Meunier propose M<sup>me</sup> Nathalie Potvin.

M<sup>me</sup> Nathalie Potvin accepte.

ATTENDU l'acceptation de M<sup>me</sup> Nathalie Potvin;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M<sup>me</sup> Nathalie Potvin soit nommée représentante au comité Parent veut savoir...!

ADOPTÉ

**11.3. Fermeture des élections**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Nadeau :

QUE la fermeture des élections ait lieu.

ADOPTÉ

**12. Résultats financiers 2020-2021 du comité de parents**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft présente aux membres les résultats financiers de 2020-2021. Le point sera remis à la prochaine rencontre afin qu'elle soit en mesure de donner plus de précisions sur les soldes reportés des dernières années.

**13. Parole aux comités :**

**13.1. Délégués à la FCPQ**

Le 20 novembre dernier avait lieu le conseil général de la FCPQ et M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft mentionne qu'ils ont eu la chance d'assister à une pièce de théâtre portant sur l'intimidation. Elle aimerait que cette pièce soit offerte à tous les parents. Elle regarde donc les possibilités afin que celle-ci se déplace dans notre secteur.

Ils ont eu des informations sur le projet de règlement du service de garde et de dîner qui devrait être déposé en décembre 2021.

CP-1253-11-21

CP-1254-11-21

Elle mentionne que le projet des rapports annuels des présidentes et présidents des conseils d'établissement qui devaient être uniformisés sera remis à l'année prochaine.

Elle mentionne qu'un atelier sur le protecteur de l'élève a eu lieu et que les principales caractéristiques de celui-ci devraient être la transparence, la neutralité, l'impact réel et l'accessibilité.

Depuis la nouvelle gouvernance des conseils d'administration, plusieurs parents se sont plaints d'un manque de communication entre le CA et le comité de parents comparativement à l'époque des commissaires. Les membres parents mentionnent que durant les rencontres du conseil d'administration, ils ne sont pas représentants du comité de parents ce qui est parfois difficile lors des discussions en plénier puisque les membres parents proviennent du comité de parents et doivent faire la différence entre leur rôle d'administrateur et leur rôle au comité de parents. Par contre, il est mentionné que puisqu'un représentant de la communauté a pour expertise le champ pour lequel il a été sélectionné, le parent qui a été choisi parce qu'il est parent se doit de parler en tant que parent utilisateur des services du CSS. Pour faire suite au conseil général de la FCPQ, plusieurs présidents des comités de parents qui sont également présidents des conseils d'administration ont mentionné le fait que de porter deux chapeaux différents n'est pas une tâche facile.

Pour ce qui est du colloque du 28 mai 2022 qui aura lieu à Victoriaville, il y aura une conférence en présentiel au coût de 200 \$ et elle sera également diffusée en ligne au coût de 50 \$. M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft mentionne qu'il faut prévoir au moins un coucher et que le prix pour le colloque serait d'environ 650 \$ par personne. Elle mentionne que M. Jimmy Meunier et elle seront déjà sur place puisqu'ils ont une assemblée générale la veille.

### **13.2. Comité consultatif de transport**

Il n'y a rien à signaler.

### **13.3. Comité EHDAA**

M<sup>me</sup> Mireille Tremblay mentionne qu'il y aura un forum le 4 décembre prochain avec la D<sup>re</sup> Nadia et que les sujets abordés seront le stress et l'anxiété. Elle mentionne qu'un autre forum aura lieu le 5 février 2022. Elle précise que les forums sont ouverts à tous.

M<sup>me</sup> Mireille Tremblay mentionne que depuis quelques années, le comité EHDAA subventionne des projets qui ont lieu dans différentes écoles. Le comité a un budget de 1 000 \$. Ce sont souvent les techniciennes en éducation spécialisée qui font des demandes comme pour des ateliers de cuisine, pour l'apprentissage de la culture des Montagnais, etc. Le comité EHDAA divise le budget à ceux qui auront fait des demandes jusqu'à épuisement de celui-ci.

**13.4. Parent veut savoir...!**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Néron mentionne que la première rencontre s'est tenue dernièrement et que plusieurs membres étaient absents. Ils ont parlé des activités à venir et des problèmes de vapotage dans les écoles primaires. La prochaine rencontre devrait avoir lieu le 13 janvier 2022, mais la date reste à confirmer.

**13.5. Comité de coordination des services à la jeunesse (entente MEQ/MSSS)**

La prochaine rencontre se tiendra le vendredi 26 novembre 2021.

**13.6. Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets**

M. Jimmy Meunier informe les membres qu'il a été question d'un tableau de bord à être déposé par les services administratifs aux membres du conseil d'administration. Des propositions seront faites bientôt à ce sujet.

**13.7. Comité mobilisateur**

M. Jimmy Meunier mentionne qu'il aimerait qu'un outil de communication soit créé afin qu'il puisse y avoir un suivi entre les rencontres du comité de parents et celles des conseils d'établissement. Il demande aux membres de préparer quelques questions qui pourraient être apportées pour aider au suivi des rencontres. M<sup>me</sup> Carole Boentges mentionne que le comité de parents apporte beaucoup d'outils pour les nouveaux membres des conseils d'établissement en particulier sur les questions qui peuvent être posées et les interventions acceptées pendant les rencontres des conseils d'établissement.

**14. Affaires nouvelles :**

Il n'y a rien à signaler.

**15. Période de questions accordée aux membres du comité de parents**

M<sup>me</sup> Claudia Lacasse demande que les initiatives possibles pour les parents siégeant aux conseils d'établissement soient abordées lors d'une prochaine rencontre du comité de parents.

M<sup>me</sup> Carole Boentges mentionne qu'une formation sur la communication constructive pourrait être offerte aux parents, aux directions ainsi qu'aux enseignants membres des conseils d'établissement afin que les rencontres se passent dans le respect. M<sup>me</sup> Carole Boentges apportera plus d'informations aux membres à la prochaine rencontre.

**16. Prochaine réunion – 13 décembre 2021**

La prochaine rencontre aura lieu le 13 décembre 2021.



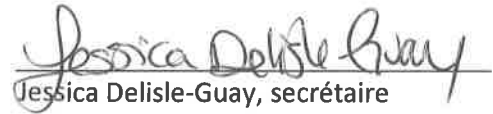
**17. Levée de l'assemblée**

CP-1255-11-21 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 16.

ADOPTÉ

  
Janot Pagé Kraft, présidente

  
Jessica Delisle-Guay, secrétaire